

Notre vision consiste en une province qui est terre à terre, mais qui a un horizon sans limites. Au cours de la prochaine année nous privilégierons une meilleure vie pour les familles de la Saskatchewan en renforçant les soins de santé publics, en favorisant la protection de l'environnement et l'économie verte, en façonnant un avenir plus prometteur pour nos jeunes personnes et en veillant à ce que les familles bénéficient d'avantages réels grâce à notre économie vigoureuse et prospère.

QUATRE PIERRES ANGULAIRES

Faire de la Saskatchewan la place de choix des jeunes personnes où il fait bon vivre, travailler et bâtir un avenir solide

- Élargir le Programme d'alphabétisation de la province.
- Poursuivre le gel des frais de scolarité dans les universités.
- Renforcer et élargir notre modèle de formation régionale pour rapprocher les étudiants de l'éducation
- Organiser un Sommet sur la jeunesse.
- Accroître les partenariats avec les Premières nations et les Métis en vue d'améliorer l'éducation et la formation professionnelle.
- Recevoir et donner suite à une étude approfondie sur l'accès à l'éducation postsecondaire.
- Investir dans la formation linguistique et renforcer les collectivités en vue d'accueillir 5 000 immigrants chaque année d'ici 2008.

Renforcer le leadership de la Saskatchewan en matière d'amélioration des soins de santé publics tout en réduisant les délais d'attente et en améliorant l'accès aux services

- Collaborer avec les fournisseurs de soins de santé afin de réduire les délais d'attente et améliorer l'accès aux services.
- Maximiser la main-d'oeuvre autochtone.
- Accélérer les efforts afin de recruter des fournisseurs de soins de santé en offrant des mesures incitatives de réinstallation en échange d'un engagement de service, parmi d'autres initiatives.
- Offrir aux professionnels formés à l'étranger plus de possibilités d'emploi ici et maintenant.
- Poursuivre la mise en oeuvre de l'initiative du premier ministre, le *Project Hope*.
- Fournir un appui aux enfants atteints d'une déficience mentale, d'un handicap physique ou d'un trouble de comportement.
- Continuer les progrès à l'égard de la création d'un Centre hospitalier pour enfants au sein d'un hôpital.

Promouvoir la Saskatchewan comme un chef de file dans le secteur de la protection de l'environnement et de l'économie verte

- Mettre en oeuvre d'autres mesures pour atteindre l'objectif à long terme de combler le tiers de nos besoins énergétiques au moyen des sources d'énergie renouvelables.
- Travailler en partenariat pour explorer la faisabilité de créer en Saskatchewan, à des fins commerciales, une première installation mondiale génératrice de charbon propre.
- Appliquer des mesures d'aide visant l'économie d'énergie.
- Exécuter un plan exhaustif pour créer des biocarburants.
- Continuer son rôle de chef de file dans l'exploitation de l'énergie éolienne et du piégeage de carbone.
- Mettre en oeuvre un plan pour l'utilisation obligatoire de l'éthanol.
- Garantir une alimentation en eau salubre dans les collectivités.
- Prendre d'autres mesures pour progresser vers notre vision d'agrosylviculture.
- Favoriser la production, la transformation et la commercialisation d'aliments biologiques locaux.

Veiller à ce que les familles de la Saskatchewan bénéficient de notre économie vigoureuse

La conciliation travail-vie

- Introduire, dès le mois de février, un nouveau jour férié annuel, qui sera nommé la « journée de la famille ».
- Donner suite aux recommandations de la Commission sur l'amélioration de possibilités d'emploi pour les résidents de la Saskatchewan.
- Mettre l'accent sur les questions de sécurité en milieu de travail.

Une entente équitable portant sur les ressources non renouvelables de la Saskatchewan.

- Réclamer du gouvernement fédéral qu'il respecte son engagement de fournir une formule de péréquation juste et équitable.

Le renouvellement de l'infrastructure publique

- Adopter des mesures législatives pour affecter à la construction et au maintien du réseau routier de la Saskatchewan, toutes les recettes provenant de la taxe sur l'essence qui ont été perçues par la province auprès des automobilistes.
- Améliorer les routes marquées par le transport lourd et celles qui contribuent au développement économique et social, et rendre plus accessibles les collectivités des Premières nations.
- Établir un fonds pluriannuel d'infrastructure pour améliorer la vie des familles et les collectivités, qui comprend un appui financier aux installations et aux équipements culturels et récréatifs.

Des économies vigoureuses

- Collaborer avec le Groupe de travail sur la foresterie, les collectivités locales et les partenaires de l'industrie, en vue de mettre en place un secteur forestier durable à long terme.
- Travailler avec l'industrie de la viande et évaluer les plans d'avenir du secteur.
- Collaborer avec les municipalités afin d'élaborer un « programme urbain » pour appuyer nos villes, nos collectivités et nos économies régionales.
- Organiser, en partenariat avec les Premières nations, les Métis et les Inuits, un sommet national portant sur le développement économique des Autochtones.

La sécurité de nos collectivités

- Présenter un projet de loi afin de donner aux corps policiers de nouveaux moyens pour lutter contre la violence.
- Continuer à développer une stratégie antiraciste pour la province.

Les investissements dans le Nord

- Étudier les répercussions de l'exemption du temps supplémentaire actuellement en place dans le nord de la Saskatchewan.

Nos familles agricoles

- Financer intégralement le PCSRA/CAIS tout en poursuivant les négociations en vue d'obtenir un programme national plus efficace et équitable.
- Exercer des pressions sur le gouvernement fédéral afin qu'il respecte ses propres lois et, au moyen d'un plébiscite ouvert et juste, permette aux agriculteurs de décider de l'avenir de la Commission canadienne du blé.

Secteur bénévole/communautaire

- Poursuivre l'Initiative du secteur bénévole du premier ministre.
- Désigner l'année 2007 une année de célébration des arts et de la musique.